

viv^r Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 17 – Mai 2017 & supplément comptes 2016 / budget 2017

Infos

✉ Mairie

📞 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr
http://www.saint-augustin-des-bois.fr
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi
Samedis **6 et 20 mai** 2017 de 9h à 12h
Fermeture exceptionnelle le **vendredi 26 mai** (pont de l'Ascension)
En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous
Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi
De 16h45 à 19 h le jeudi
De 10h30 à 12h le samedi

Collecte des ordures ménagères :

Mercredis 3, 17 et 31 mai

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18
Médecin de garde 116 117 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito de Virginie Guichard

Chèr(e)s Augustinoises et Augustinois,

Ce bulletin municipal, mensuel, sera diffusé alors que le second tour des élections présidentielles se prépare. Nous avons été nombreux à nous déplacer lors du scrutin du 23 avril dernier : plus de 85% d'entre nous ont voté, 745 votants sur les 862 électeurs que compte notre commune.

A Saint-Augustin, comme en France, nous avons manifesté des intentions très différentes selon nos votes exprimés, des choix très opposés dans ce que nous attendons de notre futur président de la République.

Chacun d'entre nous l'a bien compris, c'est un choix majeur que nous avons à faire pour notre pays et encore une fois, je vous invite à venir nombreux exprimer le vôtre.

J'espère qu'il sera celui de la tolérance, du respect de l'autre et de ses différences. Qu'il sera celui de la protection de tous, celui de la responsabilité et de la République.

J'espère surtout que nos futurs responsables nationaux auront à cœur d'œuvrer pour que chacun, quel que soit son métier, sa formation, sa localisation géographique, son origine, son âge, son opinion, trouve les moyens de s'épanouir dans une société qui le respecte, qui le protège, qui lui offre emploi, services, culture. Nous en avons tous collectivement et individuellement besoin.

A notre modeste niveau, dans notre commune, dans notre intercommunalité, c'est en tout cas ce que nous essayons de construire, en agissant concrètement sur le quotidien, dans la mesure de nos moyens. Une aire de jeux, un festival à la Pentecôte, un vestiaire digne de ce nom pour nos agents, une épicerie vivante, des produits de qualité à la cantine, une mairie ouverte et accueillante, une gestion économe de vos impôts, une disponibilité pour vous écouter...

De nos actions quotidiennes, à notre vote de citoyen de dimanche prochain, ayons tous à cœur d'opter pour une société de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

A très bientôt à tous,

Compte-rendu sommaire du conseil municipal du 11 avril 2017

Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie rubrique « Municipalité ».
Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

Point n°1 : Ecole Albert Jacquard – Dépenses de fonctionnement 2017 (fournitures et sorties scolaires)

Le budget de fonctionnement de l'école étant annuel, l'effectif retenu pour son calcul est celui de la rentrée de janvier, hormis les TPS.
Au 1^{er} janvier 2017, l'école comptait 101 élèves.

Année budgétaire de référence	Montant de la subvention par élève
montant alloué en 2016	48,77€
augmentation : 0%	
montant proposé en 2017	48,77€

Les dépenses de fonctionnement s'établissent ainsi à **4 925,77€ (101 enfants x 48,77€)**

A noter qu'un crédit de 500€ supplémentaire est attribué pour des activités pédagogiques (TAP), géré par la commune.

Point n°2 : Calcul du forfait communal 2017 pour l'école publique et contribution financière de la commune pour le fonctionnement de l'école privée Sainte-Monique

- le coût moyen par élève de l'école publique Albert Jacquard fixé à 1 283,99€ pour les élèves des classes maternelles et 253,08€ pour les élèves des classes élémentaires,
- le montant de la participation financière 2017 aux frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés à l'école Sainte-Monique pour un montant de 40 451,39€ correspondant au coût moyen par élève de maternelle et d'élémentaire de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves de maternelle et d'élémentaire de l'école privée.

Point 3 : Bibliothèque municipale – attribution de crédits pour 2017

Dans le cadre du développement du réseau des bibliothèques en partenariat avec la Communauté de Communes Vallées du Haut-Anjou, un montant par habitant doit être consacré pour les acquisitions de livres. La bibliothèque de St Augustin étant un « point lecture », le montant défini est de 0,80 € minimum par habitant.

Il faut ajouter à ce montant les crédits nécessaires à l'achat des fournitures courantes (couvertures plastiques, étiquettes, fils arrêt de livres).

En conséquence, les crédits alloués à la bibliothèque municipale sont déterminés de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	
Acquisition de livres (0,80€ x 1 235 habitants)	988,00€
Frais de fournitures courantes	150,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 138,00€

Point n°5 : Détermination des taux des impôts directs locaux pour 2017.

A noter, comme vous pourrez le lire dans le supplément « budget », la hausse des taux communaux est compensée par la baisse des taux de l'intercommunalité et la commune reversera la recette fiscale supplémentaire à l'intercommunalité : principes de neutralité fiscale et budgétaire.

Sur proposition de Madame la Maire, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les taux des impôts directs locaux 2017 tels que présentés ci-dessous : Taux 2017 (%)	
Taxe d'habitation	23,97
Taxe foncière (bâti)	25,56
Taxe foncière (non bâti)	54,32
CFE	Transféré à la CCVHA (FPU)

Point n°7 à 22 : délibération budgétaire :

Retrouvez notre supplément spécial Budget et les éléments détaillés sur le site internet de la commune.

Point n° 23 : Prescription de la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme : mutualisation avec la commune de Bécon-les-Granits

Madame la Maire explique que la commune voisine de Bécon-les-Granits s'engage également sur la révision de son PLU. Les élus des deux communes se sont rencontrés afin de réfléchir à la possibilité de travailler ensemble afin d'harmoniser ces deux révisions. Un accord de principe a été validé en commissions avec le souhait de travailler conjointement sur les grandes orientations de développement et d'équipements des deux communes qui appartiennent toutes deux à la nouvelle Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou et d'harmoniser autant que de possible les règlements du PLU, notamment ceux de la zone A.

Cette démarche de mutualisation s'inscrit dans la prospective à moyen terme de porter ensemble un projet cohérent en terme notamment d'urbanisation, de développement des équipements extra-scolaires, sportifs, de loisirs et de trames vertes et bleues. Ainsi, l'harmonisation du règlement apporterait une cohérence territoriale, paysagère, environnementale et agricole.

Prochain conseil : le mardi 9 mai à 20h30 à la salle annexe de la mairie

Informations diverses

Equipements sportifs et de loisirs à disposition

Cette année, nous prévoyons la mise en place, au cœur de la commune, d'une aire de jeux destinée aux plus jeunes. Comme tout ne peut pas se faire en même temps, nous lancerons ensuite, pour 2018, **une réflexion en faveur de la jeunesse**, afin de mettre en place un/des équipement(s) à destinations des jeunes de la commune.

En attendant, nous vous rappelons que la commune met déjà à disposition quelques équipements de loisirs :

- un panier de basket est accessible à toute heure dans la cour de la salle annexe de la mairie,
- 2 terrains de pétanque sont situés derrière le cimetière,
- des terrains de football se trouvent au stade, route de St Léger des Bois

Merci de prendre soin de ces équipements et de signaler tout dysfonctionnement à la mairie.

Soutenir notre cheval Saint-Augustin au Palio du Lion d'Angers le 25 mai

Le 25 mai, aura lieu le Palio des communes sur le champ de course du Lion d'Angers. Cette course est inspirée de la tradition du Palio de Sienne, en Italie.

17 chevaux de traits, un par commune de notre communauté de communes, défilent dans les rues du Lion d'Angers avant de se lancer sur le champ de course.

Un grand merci aux couturières de Familles Rurales qui vont préparer la casaque bleue et ivoire de notre cavalier. Venez nombreux pour soutenir nos couleurs !



Cp. P. Dubray

Arrivée du nouveau responsable des services techniques



Benjamin LEMAIRE est le nouveau responsable des services techniques de la commune.

Auparavant, il travaillait pour la commune de Saint-Germain-des-Prés également au sein des services techniques. Son expérience accompagnée de sa formation initiale en aménagement permet une bonne complémentarité avec François BURG, agent technique, favorisant au maximum les travaux en interne ce qui permettra de limiter les dépenses.

Le prochain grand chantier concernera le réaménagement des espaces verts de la commune afin de respecter la loi « *zéro phyto* » en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette politique est l'occasion de repenser la végétalisation et les méthodes de travail notamment liées au désherbage et à sa fréquence.

Informations pratiques

Le CCAS a attribué une participation exceptionnelle et forfaitaire à quelques familles ayant fait une demande d'aide pour envoyer leur(s) enfant(s) en voyage scolaire au bord de la mer (organisé par les écoles Albert Jacquard ou Sainte Monique).

Si votre enfant est scolarisé dans le secondaire et que vous rencontrez des difficultés financières, le CCAS peut verser une participation exceptionnelle lors d'un voyage scolaire (sur dossier).

Mémento

Election présidentielle 2017

Le 7 mai prochain se déroulera le second tour de l'élection présidentielle. Peuvent voter les électeurs inscrits avant le 31 décembre 2016. Une **pièce d'identité doit obligatoirement être présentée** au moment du vote par l'électeur, même si celui-ci est connu des responsables du bureau de vote. Le bureau de vote se tiendra de 8h à 19h dans la salle annexe de la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour cela, vous aurez à remplir le formulaire Cerfa n° 14952*01 (disponible en ligne et en gendarmerie) et à vous rendre en gendarmerie, muni d'une pièce d'identité, pour finaliser votre demande. N'attendez pas le dernier moment !

Cérémonie du 8 mai,

Le rassemblement devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts aura lieu à 11h30. Pour ceux qui le souhaitent rendez-vous à 10h45 devant la mairie pour la cérémonie religieuse. Un vin d'honneur sera servi à la salle annexe à l'issue de la cérémonie.

Bibliothèque

Actuellement : une exposition d'albums de 0 à 8 ans est en place à la bibliothèque.

Happy Time : dans le cadre du partenariat avec la Bibliothèque Anglophone et le BiblioPôle, Mandy Guillet, médiatrice culturelle de la Bibliothèque Anglophone, viendra proposer des jeux et contes en anglais pour les 7-10 ans le mercredi 31 mai à 15 h à la bibliothèque de Saint Augustin des Bois. La jauge est limitée à 15 places, pensez à vous inscrire auprès de BUGAJSKI Caroline (bibliothécaire intercommunale) c.bugajski@valleesduhautanjou.fr

Sur votre agenda

Fête des voisins

Le vendredi 19 mai 2017 c'est la fête des voisins partout en France. C'est un bon moyen de partager un moment de convivialité avec vos voisins. N'hésitez pas à organiser une rencontre avec eux à cette date ou bien une autre de votre choix.

À Saint Augustin

Samedi 13 mai de 14h00 à 19h00 le club d'Aéromodélisme de Saint-Augustin des Bois, **Les Ailes Andégaves**, organise une journée "**Baptême des Doudous**".

« Je vois déjà votre étonnement, mais comment ça ? Un baptême pour les Doudous dans un club d'aéromodélisme ? Mais qu'est-ce donc que ça ? Et bien évidemment c'est un baptême de l'air que nous proposons aux doudous de vos enfants. Venez sur le terrain, nous présenterons l'avion à votre enfant et nous l'aiderons à y installer son doudou (pas trop gros quand même), un petit ours en peluche ou équivalent est parfait. Nous nous proposons alors de faire voler le doudou dans notre avion, et l'enfant (accompagné de ses parents bien sûr), se tiendra à côté du pilote pendant tout le vol.

Au retour du vol, un certificat de baptême de l'air du Doudou sera remis à chaque enfant (qui aura bien mérité un bonbon pour se remettre de ses émotions d'ailleurs).

Nous vous attendons nombreux sur notre terrain situé le long de la route de Saint-Germain, à environ 2 km du bourg sur votre gauche. »

Philippe LAMISSE, Président Les Ailes Andégaves

<http://ailesandegaves.wifeo.com/>

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents de 9h30 à 11h30 au Centre Polyvalent :

Mardi 2 mai : collage

Festival "Si l'orgue de barbarie m'était conté"

Tout saint-Augustin-des-Bois en fête, **les 3 & 4 juin 2017 !**

C'est toute la commune de Saint-Augustin-des-Bois qui sera en fête, le samedi 3 et le dimanche 4 juin prochain, avec la venue de toute la France, de Belgique et de Suisse, de 22 chanteurs et leurs orgues de barbarie, ainsi que de 7 conteurs qui animeront gratuitement les rues, les places et les squares du village durant deux jours. Ils seront accueillis par de nombreuses familles de la commune. Quant à l'organisation, elle ne rassemble pas moins de 12 associations et partenaires mais nous avons encore besoin de plus de bénévoles !

Merci de nous rejoindre pour aider à la réussite de ce bel évènement ! Faites-vous connaître à la mairie ou par téléphone au 02.41.39.97.27.

Prochaine réunion **jeudi 11 mai à 20h** à la MCL.

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, **samedi 13 mai de 10h à 12h** à la MCL. (Petit déjeuner à 9h30)

Vie paroissiale : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois : **dimanche 7 mai à 10h30**

Agir pour les migrants à Saint-Augustin avec l'association Saint'O Citoyen

Quoi faire pour les migrants quand on habite à Saint-Augustin-des-Bois ?

C'est la question dont débat un groupe de citoyens augustinois. À l'invitation de la Ligue des Droits de l'Homme 49 et de l'association Saint'O Citoyen, une première réunion a permis de poser les bases d'une réflexion sur ce sujet délicat et complexe. Jean-Claude Crasnier nous explique : « Les migrants se retrouvent naturellement dans les villes. Ils ont besoin d'être proches des services administratifs et sociaux. En périphérie plus lointaine, il est difficile d'apporter une aide directe. Mais nous sommes convaincus que quelque chose est possible ». La réflexion, menée avec le concours d'associations telles que « Pour Toit » ou le collectif « Les Veilleurs de Rouchy » qui vient en aide directement aux migrants sur Angers, a permis de dégager des propositions : participer à l'action des Veilleurs, prendre contact avec des familles accueillies au Centre de la rue René-Rouchy à Angers, proposer des accueils, dits « temps de répit », durant les week-ends chez des Augustinois qui en ont la possibilité, soutenir matériellement, avec l'appui de Sos Migrant 49, les familles dans leurs démarches, pour leur transport ou leur quotidien. Le travail ne manque pas. À présent, l'heure est au recrutement des bonnes volontés. **Contact : Frédérique Didelot : 02.41.34.84.41 / Jean-Claude Crasnier : 02.41.77.35.04**

Près de chez nous

Matchs à domicile Football Club Bécon-Saint-Augustin (FCBSA), Complexe du Granit à Bécon :

- Dimanche 7 Mai : Becon St Augustin Fc 1 - Nozay Os 1 à 15h en Championnat PH, dernière journée de l'équipe A à Bécon.

- Dimanche 21 Mai : Becon St Augustin Fc 2 - St Germain Val Moine 1 à 15h en Championnat D2, dernière journée de l'équipe B à Bécon.

Tournoi de sixte du FCBSA le Jeudi 25 Mai 2017, début 11h à Bécon les Granits. Toutes les infos : <http://fcbsa.footeo.com>

Cinéma : Pour Saint-Georges-sur-Loire et Saint-Martin-du-Fouilloux retrouvez la programmation sur www.cinevillages49.fr

Pour Bécon-les-Granits, salle Frédéric Chopin, retrouvez la programmation sur <http://www.baladimages.fr/>

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique